

Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation

La Passerelle



[Johanne Pomerleau](#),
Présidente

On se donne les moyens de continuer à offrir des services de qualité

Éditorial

Cette année, la semaine des professionnelles et professionnels a une connotation particulière. En effet, celle-ci se déroule dans un contexte politique d'austérité, de sérieuse remise en question de l'existence des commissions scolaires et de début de négociation. Difficile d'avoir un contexte plus incertain et inquiétant! Comme vous l'avez sans doute lu dans la [Passerelle Négo](#), nous avons déposé nos demandes sectorielles et le front commun a déposé les demandes salariales ainsi que celles concernant les disparités régionales. La partie est commencée!

Une remise en question aussi importante de la structure des commissions scolaires dans une période de négociation n'est pas innocente! Pendant que nous serons occupés à la négociation, le gouvernement espère-t-il pouvoir démanteler notre réseau sans trop se faire remarquer? Mais cela ne sera pas le cas! Nous serons de la bataille pour préserver l'importance d'une structure intermédiaire solide, responsable de l'embauche du personnel, qui s'assure du partage équitable des ressources et qui offre des services que plusieurs écoles ne pourraient jamais se payer tels, le parc informatique, les archives, la conseillancé pédagogique, etc. Ces modifications de structures ne devront pas se faire sur le dos des professionnelles et professionnels ni sur le dos des élèves! Je vous invite par ailleurs [à lire l'article de Sophie Massé sur le sujet](#).

Dans ce contexte, le ton plutôt mordant de notre campagne de la semaine des professionnelles et professionnels nous semble plus que pertinent. Notre affiche, directement reliée à l'ensemble de notre plan de communication et de mobilisation en cette année de négociation donne le ton: on ne s'improvise pas professionnelle et professionnel de l'éducation, nos services sont essentiels! Le gouvernement doit nous donner les moyens de faire notre travail et cesser de prendre des décisions risquant d'entraîner de plus en plus de coupures dans les services professionnels.

J'espère que vous l'afficherez avec fierté et avec la même détermination que nous avons à défendre l'importance du personnel professionnel dans le milieu de l'éducation. Les services que vous donnez, toutes et tous, sont essentiels et nous devons le crier haut et fort. Merci de votre professionnalisme et de votre engagement!

**BONNE SEMAINE DES
PROFESSIONNELLES
ET PROFESSIONNELS**



Fédération des professionnelles
et professionnels de l'éducation
du Québec (CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est-Montréal H1L 6P3
Tél. 514-356-0505 - Courriel: infos@fppe.qc.ca
Site web: www.fppe.qc.ca

Novembre 2014
Volume 26
Numéro 2



Campagne de la FPPE *On se donne les moyens*

Combattre l'idéologie de l'austérité par le rire

Et si la conseillanc en orientation se résumait à faire tourner une bouteille pour prédire au hasard l'avenir professionnel des élèves? Et si les services psychologiques se contentaient de distribuer des petites tapes dans le dos aux élèves en crise en leur récitant des maximes toutes faites : « Un de perdu, dix de retrouvés! ».

C'est le monde absurde dans lequel nous plonge la récente campagne de promotion de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ), en vue de la période de négociation qui s'amorce. Sous le thème *On se donne les moyens*, elle se décline en trois publicités humoristiques qui défilent dans votre fil d'actualité Facebook tout au long de l'année.

On y suit un personnage fictif, un gestionnaire en cravate ridicule et farfelu qui représente l'idéologie de l'austérité. Il est en charge de couper dans les services professionnels. Pour chaque corps d'emplois, on le voit détruire, jeter, ou se débarrasser de la « plaquette d'identification de bureau » d'une professionnelle ou d'un professionnel et ensuite tenter de se substituer à elle ou lui d'une façon malhabile et absurde.

« Les conséquences de l'austérité frappent de plein fouet les services professionnels. Avec cette campagne, nous avons voulu à la fois témoigner des situations ridicules qu'entraînent les coupes dans les services professionnels en éducation, mais également affirmer qu'un réinvestissement est le seul choix possible pour l'avenir », explique Karine Lapierre, conseillère en communication à la FPPE-CSQ.

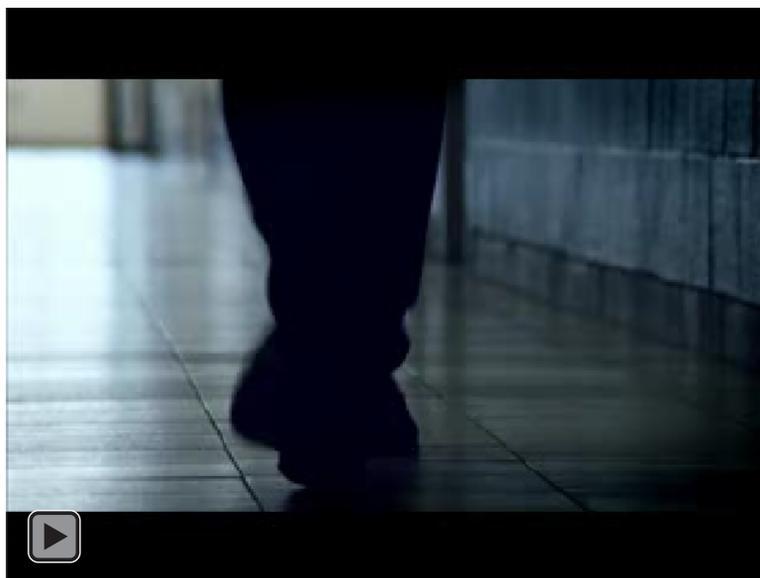
Selon Isabelle Phaneuf Cyr, la productrice de la campagne : « Le ton humoristique un peu grinçant sied tout à fait au public à qui la campagne est destiné, soit les jeunes adultes Internauts. Grâce au procédé de dissonance cognitive, on s'inspire des lieux communs que monsieur et madame Tout-le-monde entretiennent à propos des corps d'emplois professionnelles, et on les déconstruit ».

La campagne aborde les thématiques des services aux élèves, des conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation, de même que du bienfait pour l'économie d'investir en éducation.

« Avec *On se donne les moyens*, nous voulons démontrer à la population qu'investir en éducation c'est un choix de société qu'on se doit de faire pour garantir l'avenir. On nous répète *ad nauseam* que le Québec n'a pas les moyens de se payer des services publics adéquats, mais la vraie question c'est : avons-nous les moyens de ne pas soutenir les élèves, les travailleuses et travailleurs, les contribuables, les citoyennes et citoyens de demain? Il faut cesser de voir au présent seulement et choisir d'aller chercher les ressources financières nécessaires pour permettre aux élèves de réussir, sinon c'est tout une génération qu'on abandonne à son sort », affirme Johanne Pomerleau, présidente de la FPPE-CSQ.

Il est possible de visionner les publicités au onsedonneles-moyens.com

N'hésitez pas à les partager avec vos réseaux, par courriel ou sur les réseaux sociaux!





[Johanne Pomerleau,](#)
Présidente

DERNIÈRE HEURE

Rencontre avec le ministre Yves Bolduc

Le 7 novembre dernier, Jean-Marie Comeau, premier vice-président à la FPPE et moi-même avons eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc. De son côté, le ministre était accompagné de madame Gabrielle Collu, directrice-adjointe de cabinet. Cette rencontre avait été fixée il y a déjà quelques semaines et tombait à point pour parler de l'avenir des commissions scolaires et de la prochaine ronde de négociation. Nous avons également comme sujet d'échanges le service d'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (SASEC) et les modifications importantes aux règles budgétaires.

Tout d'abord, je tiens à préciser que le climat de la rencontre était cordial et que le ministre était à l'écoute. Nous avons pu discuter avec lui pendant une heure, sans nous sentir bousculés. Tous les sujets dont nous souhaitions parler ont pu être abordés.

En premier lieu, nous avons échangé sur **l'avenir des commissions scolaires**. Nous avons fait part au ministre de l'importance de la centralisation des services professionnels au sein de la structure intermédiaire en lui démontrant les risques importants d'une décentralisation de ces services dans les écoles. Le ministre nous a indiqué clairement que les services professionnels continueront à relever des commissions scolaires ou de la nouvelle structure intermédiaire.

Nous avons également parlé de **pédagogie** et de l'importance du travail des conseillères et conseillers pédagogiques, notamment dans l'accompagnement des enseignantes et enseignants. En effet, certains médias rapportaient la volonté ministérielle de «ramener» la pédagogie dans les écoles. Sur ce sujet, le ministre nous a indiqué qu'il n'était aucunement dans son intention de toucher au volet de conseil pédagogique. Ceci nous a permis de mentionner que la FPPE est présentement à réfléchir sur la tâche des conseillères et conseillers pédagogiques et que nous espérons pouvoir le revoir éventuellement à ce sujet.

En deuxième point, nous avons échangé rapidement sur la **reddition de compte** en lien avec les modifications aux règles budgétaires et utilisé ce sujet pour introduire la problématique du SASEC.

En suivi au plan d'action que nous avons adopté en octobre en collaboration avec l'**APAVECQ**, nous avons présenté au Ministre, à l'aide du [document](#) que nous avons préparé, l'historique de ce service, la lente, mais constante diminution des effectifs depuis sa mise en place et la problématique plus spécifique de certaines commissions scolaires qui, de façon très claire, n'utilisent pas la mesure prévue pour ce service (30070) aux fins pour laquelle elle a été créée. Nous avons échangé et répondu à ses questions touchant surtout le volet spirituel qui le dérangeait manifestement. Nous avons remis le spirituel dans le contexte de l'école laïque, mais avons senti une résistance à défendre ce service plus précisément à cause de ce volet. Il s'est montré fermé à nos demandes, mais ouvert à nous revoir sur le sujet. Suite aux résistances émises par le ministre et à ses commentaires, nous aurons à réfléchir sur la suite des choses. Ceci n'empêche aucunement de poursuivre le plan d'action adopté et les interventions en comité de relation de travail dans les milieux, Le point sera fait au Conseil fédéral de janvier.

Finalement, nous lui avons fait part du thème central de notre dépôt dans le cadre de la prochaine ronde de négociation, soit **l'attraction et la rétention**. Nous lui avons souligné l'importance de refaire du milieu de l'éducation un milieu attrayant pour les professionnelles et professionnels. Dans ce point, nous avons parlé notamment d'autonomie professionnelle, de reconnaissance, des conséquences des délais de règlements des relativités salariales et de la problématique de la prime des psychologues. Sur ce dernier sujet, le ministre a répliqué que ce genre de situation ne devrait plus jamais se reproduire car ce n'était pas acceptable que le personnel de l'éducation et de la santé n'ait pas le même salaire. Nous sommes d'accord!

Bien entendu, nous n'avons pas parlé de nos demandes spécifiques, ce n'était pas l'endroit, mais le ministre nous a indiqué qu'il aimait notre thème et que le sien, pour la prochaine négociation, serait la reconnaissance du personnel. Maintenant, comme on dit, il faut «que les bottines suivent les babines»!

Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation

En mouvement

Avec le mois de novembre, vient la semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec. Cette année, ce rappel de la nécessité de notre présence dans le système scolaire vient appuyer nos légitimes revendications aux deux tables de négociations.

Qui dit négociation, dit mobilisation de l'ensemble des membres que les organisations syndicales représentent à ces tables. Le dictionnaire Larousse en ligne la définit de la façon suivante: « Le fait d'être mis ou de se mettre en mouvement en vue d'une action concertée. ».

Nous avons prévu que notre mobilisation se développe en fonction des éléments suivants :

- La mise en place d'une concertation du monde de l'éducation (les professionnelles et professionnels, les enseignantes et enseignants, le personnel de soutien) ;
- La diffusion régulière d'informations liées à notre table de négociation ;
- Le développement d'actions qui, au besoin, viendront appuyer les efforts de l'équipe de négociation dans leurs discussions avec la partie patronale ;
- La participation à des actions en front commun pour appuyer le travail fait à la table de négociation de tout le personnel du secteur public québécois.

Nous vous espérons donc, dans d'éventuelles actions, pour soutenir nos équipes de négociation, mais nous mettons aussi sur l'importance que vous accorderez aux informations que vous recevrez de nous.

Comme vous le savez déjà, nous demandons des mesures concrètes pour assurer une meilleure attraction et une meilleure rétention du personnel professionnel. Plusieurs éléments touchant notre tâche au quotidien seront donc au centre des discussions.

Je vous invite à lire chaque parution du journal « [La Passerelle Négo](#) » pour vous permettre d'être bien informées et informés de ce qui se passe à votre table de négociation. Vous avez aussi une personne responsable des communications et aussi une personne responsable de l'action et de la mobilisation dans votre syndicat. N'hésitez pas à les contacter au besoin pour vous assurer que vous recevez bien toute l'information pertinente, que ce soit par courriel ou par Facebook.

Je termine en vous mentionnant qu'aujourd'hui et demain, des conférences de presse ont lieu dans toutes les régions du



Jean-Marie Comeau,
Vice-président

Québec pour souligner « notre » semaine. N'hésitons pas à faire entendre notre voix, elle est importante.

C'est donc avec une grande fierté que je vous souhaite une très belle semaine et aussi une magnifique mobilisation dans les mois qui viennent.





Sophie Massé,
Vice-présidente

DOSSIER ACTION PROFESSIONNELLE

L'avenir des commissions scolaires

L'impact sur les services professionnels

Quelques semaines avant les élections scolaires, plusieurs articles faisaient état des rumeurs concernant l'avenir des commissions scolaires. Des menaces de fusions, voire même de leur abolition, planent au-dessus de ces structures intermédiaires depuis des années. À la suite de la publication en mai 2014 du rapport Champoux-Lesage et dans un contexte de révision des programmes publics et de compressions liées à l'objectif d'atteinte de l'équilibre budgétaire, d'importants changements relatifs aux commissions scolaires étaient déjà annoncés.



Le 28 octobre, en déposant un avis préliminaire au MELS, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ) souhaitait prendre part au débat public en rappelant l'importance du rôle présentement joué par les commissions scolaires, et ce, avant même la confirmation des orientations préconisées par le gouvernement libéral. Avec cet avis, la Fédération souhaitait mettre en lumière des enjeux spécifiques pour les professionnelles et les professionnels du milieu scolaire pour que ceux-ci soient pris en considération dans les décisions gouvernementales.

La Fédération fait un certain nombre de recommandations dont les plus importantes sont :

- ◆ Le maintien d'une structure intermédiaire pour la répartition des services de façon à assurer l'égalité des chances;
- ◆ une organisation centralisée des services professionnels pour l'ensemble des services administratifs, complémentaires et pédagogiques.



Pour lire l'avis, [cliquez ici.](#)

L'avenir des
commissions scolaires :

L'impact sur les services professionnels

Avis préliminaire présenté par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ)

28 octobre 2014

Visitez:

<http://www.lapasserellefppe.com/>
<http://batirlecole.com/>
<http://www.pourchangerlemonde.com/>
<http://onsedonnelesmoyens.com/>



DÉCISIONS RÉCENTES



Patrice Lemay,

Vice-président aux affaires administratives

Vous n'avez pas eu le poste convoité? Vous trouvez que la commission scolaire vous traite comme un va-nu-pieds? Vous êtes constamment en surcharge de travail? Vous décidez de mettre tout cela derrière vous en démissionnant.

Cette décision est lourde de conséquences. Elle met fin à votre contrat d'engagement et rompt pour toujours votre lien d'emploi avec la commission scolaire. De plus, cette décision est presque toujours irréversible.

Les tribunaux se sont penchés en de nombreuses occasions sur la démission. Le bien-fondé de celle-ci dépendra de la validité du consentement de la salariée ou du salarié qui la donne. Le consentement doit être libre et éclairé¹. La démission arrachée par subterfuge, menace, contrainte pourra être assimilée à un congédiement déguisé.

L'état dépressif ou l'état anxio-dépressif, parfois invoqué comme défense en arbitrage, est rarement accepté par les tribunaux pour invalider le consentement à la démission². L'annulation d'une démission requiert une preuve médicale solide, corroborée par des comportements particuliers qui démontrent clairement que la personne plaignante n'était pas en mesure de formuler un consentement éclairé au moment de la démission³. Cette ligne de défense n'est pas la seule, mais c'est celle avec laquelle nous avons le meilleur taux de succès.

Au lieu de prendre la porte, prenez le téléphone et appelez votre syndicat! Il existe d'autres chemins prévus à la convention qui pourraient vous permettre de décompresser, le temps de prendre la décision la plus éclairée.

Après y avoir bien réfléchi, vous décidez tout de même de démissionner et vous avisez par écrit la commission scolaire en respectant le délai prévu à la convention, soit 60 jours (ce délai peut être moindre pour certaines situations prévues à la clause 5-5.06 des conventions francophone, kativik et crie et 5-10.03 de la convention anglophone). Voyant cela, la commission scolaire vous demande de quitter immédiatement vos fonctions.

La Cour suprême du Canada⁴ vient de statuer que de ne pas permettre à la salariée ou au salarié de travailler pendant la période de délai que cette personne a donné à l'employeur constitue un congédiement. La Cour a conclu que le délai de congé fait partie du contrat de travail, lequel ne prend fin qu'à l'échéance de la période de ce délai. Vous devez donc être rémunéré jusqu'à la fin de votre contrat.

En conclusion, ne prenez pas cette décision sur le coup d'une émotion, prenez le temps de bien réfléchir à la question et parlez-en avec votre représentante syndicale ou votre représentant syndical avant de le faire.



¹Collège François-Xavier-Garneau et Syndicat des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau, [2008] R.D.J.T. 32.

²BERNIER L., G. BLANCHET, L. GRANOSIK et É. SÉGUIN, «Les mesures disciplinaires et non disciplinaires dans les rapports collectifs du travail», Cowansville, Édition Yvon Blais, mise à jour 2013-4, Volume II, partie III.

³Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord, SAET 7866.

⁴Québec (Commission des normes du travail) c. Asphalte Desjardins inc, 2014 CSC 51.

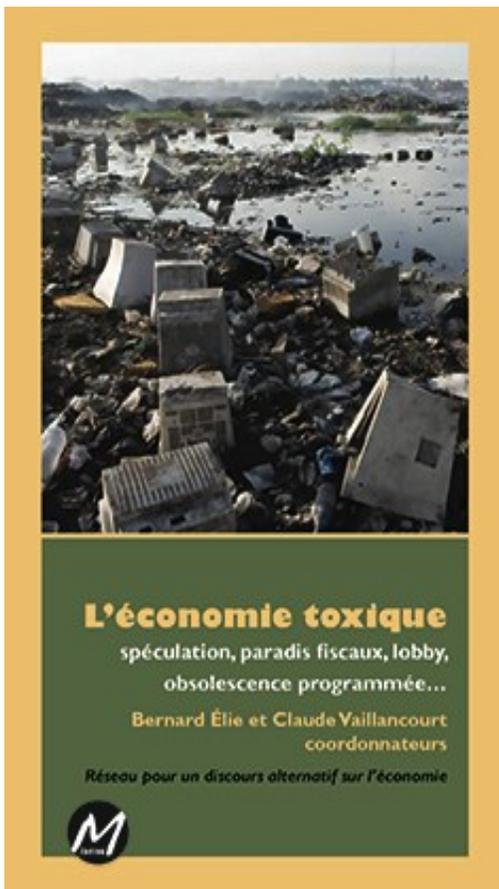


L'économie toxique

Spéculation, paradis fiscaux, lobby, obsolescence programmée

Bernard Élie et Claude Vaillancourt (coor.)

Réseau pour un discours alternatif sur l'économie



Parution : 29 octobre 2014 au Canada
Prix : 12,95 \$; 152 pages
format : 10,5 x 18 cm
ISBN : 978-2-924327-14-2

Après Sortir de l'économie du désastre, voici L'économie toxique, le nouveau livre du Réseau pour un discours alternatif sur l'économie.

- Des analyses claires, agréables à lire et faciles à comprendre sur des enjeux présentés comme trop complexes, donc réservés aux « experts ».
- Une démystification des plus salutaires.

Pour quelle raison fabrique-t-on des produits conçus pour ne pas durer ? Pourquoi spéculer-t-on sur des produits aussi indispensables que la nourriture ? Comment expliquer que des milliards de dollars échappent à l'impôt grâce aux paradis fiscaux alors que nous n'arrivons plus à financer des services publics de qualité ? Pourquoi investit-on encore massivement dans des ressources naturelles très polluantes et non renouvelables alors que l'environnement se dégrade rapidement ?

Par des textes courts, clairs et accessibles, les auteurs examinent les choix économiques foncièrement nocifs des élites et de leurs gouvernements et indiquent par quoi il faut les remplacer. Or, l'enseignement d'une pensée unique dans les départements d'économie et l'activité sans relâche des lobbyistes au service des grandes entreprises expliquent en partie l'adhésion à de telles politiques économiques. Qui gagne d'un système qui accentue dramatiquement les inégalités et détruit l'écosystème ?

Dans le même esprit que le livre précédemment publié – Sortir de l'économie du désastre. Austérité, inégalités, résistances –, les auteur-e-s du présent ouvrage cherchent à démystifier l'économie pour la rendre accessible au plus grand nombre et à démonter ses pièges liés à la quête de profits immédiats. Ce qu'il faut assainir avant tout, c'est une vision bien-pensante d'une économie qui ne mesure pas sa toxicité.

LES COORDONNATEURS

Bernard Élie (économiste –Économie autrement) et Claude Vaillancourt (Attac-Québec) sont membres du Réseau pour un discours alternatif sur l'économie qui regroupe ATTAC- Québec, Centre de formation populaire, Centre Justice et Foi, Centre Saint-Pierre, Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain, Économie autrement, Les amis du Monde diplomatique, Relais-femmes, Vie économique.